

**Décision n° P 2014 -140 en date du 08 JUIL. 2014
portant délégation de signature du président du directoire en matière
d'acquisitions foncières**

Le président du directoire de la Société du Grand Paris,

Vu la loi n° 2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris,

Vu le décret n° 2010-756 du 7 juillet 2010 relatif à la Société du Grand Paris, et notamment son article 18,

Vu le décret du 24 septembre 2010 portant nomination des membres du directoire de la Société du Grand Paris,

Vu le décret du 20 février 2014 portant nomination d'un membre et du président du directoire de l'établissement public Société du Grand Paris,

Vu le relevé de décisions du comité foncier valant délibération du directoire en date du juin 2014,

Décide :

Article 1 : Délégation de signature est donnée à Mme Isabelle RIVIERE, Directrice des Relations Territoriales, à l'effet de signer, au nom du président du directoire, le protocole entre la Société du Grand Paris, la commune de Rueil Malmaison et la SPLA portant sur les modalités de régularisation foncière pour la réalisation de la gare Rueil/Suresnes « Mont Valérien ».

Article 2 : La présente décision sera publiée dans les conditions prévues à l'article 20 du décret susvisé du 7 juillet 2010 relatif à la Société du Grand Paris.

Fait à Saint Denis, le 08 JUIL. 2014

Le président du directoire

Philippe YVIN

